

Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **mardi 13 octobre 2020 à 11:07**S-PA-825013 16/11/20 *Avis en attente de pli*2020-S-0053/BO 13/10/20 **Procédure Ouverte****COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Thi-anh VU**

Numéro de la consultation : 2020-S-0053 MARTIGUES - HÔTEL COLLA DE PRADINES - CRÉATION D'UN OFFICE DU TOURISME - MISSION O.P.C.

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 13/10/20	13/10/20	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				

Service : CP**Référents : Thi-anh VU****Classification CPV :**Principale : **71521000** - Services de conduite de chantierComplémentaires : **71520000** - Services de conduite des travaux**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE****COMMUNE DE MARTIGUES**

M. Gaby CHARROUX - Maire de Martigues

Hôtel de Ville

avenue Louis Sammut

BP 60101 - 13692 Martigues cedex

Tél : 04 42 44 33 33

[**W**](#) **Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet **Numéro de la consultation : 2020-S-0053 MARTIGUES - HÔTEL COLLA DE PRADINES - CRÉATION D'UN OFFICE DU TOURISME - MISSION O.P.C.**

Référence 2020-S-0053/BO

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée

Lieu d'exécution HÔTEL COLLA DE PRADINES Place de la Libération
13500 MARTIGUES

Durée 14 mois

DESCRIPTION Le présent marché a pour objet la mission d'Ordonnancement, de Pilotage et de Coordination (O.P.C.) du chantier de création d'un office du tourisme dans l'Hôtel Colla de Pradines, à Martigues. Le projet concerne la réhabilitation de l'hôtel particulier dénommé Colla de Pradines, datant du XVIIème siècle, en vue d'y accueillir l'Office du Tourisme de la Commune de Martigues. Construite vers 1680, cette bâtisse a accueilli la Mairie de 1808 à 1983, puis le Tribunal d'Instance jusqu'en 2018. Cet édifice se situe dans le Quartier de l'Île, entre la Place de la Libération et le Quai des Anglais, sur la parcelle cadastrée section AD n°32. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont accessibles au public, le deuxième et le troisième étages sont consacrés aux bureaux de l'office.

La mission O.P.C. concerne un marché de travaux à venir, estimé à 1 882 000 euros HT et comprenant les lots suivants :
Lot 1 : Désamiantage - Démolitions - Gros oeuvre
Lot 2A : Restauration des façades
Lot 2B : Toiture et zinguerie
Lot 3 : Menuiseries extérieures
Lot 4 : Menuiseries extérieures métalliques / Serrurerie
Lot 5 : Plâtrerie - Faux-plafonds - Peinture - sols souples
Lot 6 : Menuiseries intérieures - Parquet - Escalier métallique - Serrurerie
Lot 7 : Ascenseur
Lot 8 : CVC - Plomberie
Lot 9 : Carrelages revêtements
Lot 10 : Electricité
Lot 11 Agencement menuiserie
Lot 12 : Signalétique
Lot 13 : Multimédia / Equipement numérique
Forme de marché : ordinaire.
Attribution d'un marché unique.

Code CPV principal 71521000 - Services de conduite de chantier

Code CPV complémentaire 71520000 - Services de conduite des travaux

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

Forme Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont refusées

Conditions relatives au contrat

Cautionnement Aucune clause de garantie financière prévue.

Financement Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix actualisables.
Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la collectivité et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes.

Forme juridique Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.
Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 % : Prix des prestations noté selon la DPGF complétée par le candidat
40 % : Valeur technique notée selon le mémoire technique du candidat

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur administratifs
COMMUNE DE MARTIGUES
Direction Générale des Services Techniques - Direction Commande Publique - Service Commande Publique
Hôtel de Ville
04.42.44.37.26 / 44.31.95 / 44.32.64 / 44.37.40
13692 Martigues

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Offres Remise des offres le **16/11/20 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **180 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2020-S-0053 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Recours Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Marseille
22,24 rue Breteuil
13006 Marseille
Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87
greffe.ta-marseille@juradm.fr
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la

signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
Envoi le 13/10/20 à la publication